

1847.
(CIRCULAIRE AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.)

EVECHE' DE MONTREAL, 19 Février 1847.

MONSIEUR,

L'ETAT de famine où se trouvent plusieurs parties de l'Europe, et notamment l'IRLANDE et l'ECOSSE, excite en ce moment une inquiétude trop vive sur le sort de tant de millions d'hommes, aujourd'hui en proie aux horreurs de la faim, et demain peut-être aux dévastations de la peste, pour que nous demeurions insensibles spectateurs de leurs souffrances et de leur mort : c'est le cœur encore tout désolé, à la lecture de tant d'infortunes, que je sollicite ardemment votre charitable concours et la coopération de tous les fidèles de ce diocèse, afin de venir immédiatement en aide à ces frères malheureux que la main du Seigneur a frappés, et qui attendent de nous une petite part au moins du pain qui doit les faire revivre.

Quand même il n'y aurait pas ici le devoir de co-sujets du même Empire, et pour plusieurs, les liens de nationalité, il y aurait toujours, pour tous, les droits et les obligations de l'humanité. Mais il y a plus encore, puisque la presque totalité de ces populations souffrantes se compose de chrétiens catholiques dont la foi a souvent édifié ce pays, et dont la générosité est connue de tout le monde.

Il faut donc, Monsieur, que votre zèle seconde encore, dans nos campagnes, ce que la charité a déjà heureusement commencé au sein de nos villes et de nos villages. De toutes parts, on s'organise, et l'on s'efforce de prouver, par des dons généreux, malgré la rigueur et la difficulté des temps, que ce n'est point vainement que l'on réclame tous les droits, tous les privilèges de sujets britanniques, puisque l'on en acquitte les devoirs au moment du besoin, et que personne ne recule devant une détresse, à l'annonce d'une calamité, à quelque distance qu'elle soit.

A cette fin, vous voudrez bien vous entendre avec les personnes les plus charitables de votre paroisse, et, après avoir communiqué mes desirs à votre bon peuple, et avoir excité, dans l'un de vos prônes, leurs charitables sympathies en faveur de frères qui meurent de faim, aviser au moyen de réaliser tout de suite, en provisions ou autrement, une souscription convenable à votre population, pour la faire remettre à l'Evêché, ou au Séminaire de Montréal, ou au Comité de la ville, chargé de cette œuvre ; ou du moins entre les mains du Vicaire-Général le plus voisin de votre localité, de manière à ce que le montant puisse nous parvenir vers le milieu du mois prochain.

Agréez, Monsieur, l'assurance de l'affectueuse considération avec laquelle je suis bien sincèrement,

✠ J. C. EVEQUE DE MARTYROPOLIS,
Administrateur.

(Vraie copie.)

Chanoine. Secrétaire du Diocèse.

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.